

**ATTESTATION DU SERVICE DES IMPÔTS DES
ENTREPRISES (SIE)
OU DE LA DIRECTION DES GRANDES
ENTREPRISES DEMANDÉE AU TITRE DE LA
PROCÉDURE DE LIQUIDATION AMIABLE**

En application de l'article R237-7 du Code de commerce le liquidateur doit déposer une attestation de régularité fiscale au greffe du tribunal de commerce en annexe au registre du commerce et des sociétés. La présente attestation se substitue à l'attestation de régularité fiscale délivrée dans le cadre des marchés publics, lorsque la société ne relève pas des impôts commerciaux.

Désignation du demandeur

DÉNOMINATION :

..... SCI 7IDEAUX

ADRESSE du principal établissement ou du domicile de l'exploitant :

..... 4 RUE PAGES 34350 VALRAS-PLAGE

N° SIRET : 912 726 809 RCS BEZIERS

Date et lieu 11/08/2025 MONTPELLIER

(signature et qualité du demandeur)



RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date de réception de la demande : 11/08/2025

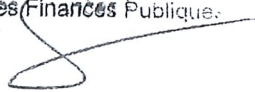
Il est attesté que, SCI 7IDEAUX Siren 912.726.809.00011

est en règle au regard des obligations fiscales lui incombant.

Date : 13/08/2025

Signature et cachet du Chef de service

Sylvie LE CORRE
Contrôleur
des Finances Publiques



SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
OUEST HÉRAULT
9 Av Pierre Verdier - CS 10564
34537 BEZIERS Cedex

¹ Nom, prénom, dénomination, tels qu'indiqués dans le cadre « Désignation du demandeur »